



AMICALE DES ARBITRES DE FOOTBALL DE MEURTHE ET MOSELLE

Siège social : D.F.M.M.S. 15, Boulevard Maréchal Foch BP 40060 54601 VILLERS LES NANCY CEDEX

Compte rendu de la 1^{ère} réunion du Comité de l'UNAF Meurthe et Moselle du mardi 05 septembre 2017.

Présents : MM. BOULALA, BRAND, CHAUMONT, COLIN, DIETERLEN, DRU, LEGGERI, MICHEL, VALSAQUE.

Invités : MM. BARBIER, LEROY.

Excusés : MM. AUBRY, BALSON, RAMPON, RENAUDIN, THOMAS.

Absents : MM. CHATELAIN, CHENIN. RUSSO.

Le Président ouvre la séance à 18 h 30 et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il présente Léopold BARBIER et Pascal LEROY. Il nous interroge sur le cas de Nicolas CHENIN qui a quitté la région.

Ordre du jour :

- Approbation du PV de la réunion du 23 mai 2017.
- Approbation du PV des A.G du 23 juin 2017.
- Carnets. Courriers.
- Point sur les adhésions.
- Etat financier.
- Représentation aux stages de la CDA du 09 septembre 2017.
- Etudes des devis et décisions pour l'organisation des 60 ans de notre amicale.
- Préparation du Noël 2017.
- Représentation aux différents examens de candidats de la S.C.A.
- Information des équipes de football.
- Affaires juridiques en cours.
- Site internet et de la page Facebook de la SD Meurthe et Moselle.
- Informations de la SR LORRAINE.
- Informations de la SR GRAND EST.
- Divers.

Approbation du PV de la réunion du 23 mai 2017 :

Aucune remarque n'a été faite sur le PV de la réunion du 23 mai 2017. Il est adopté à l'unanimité.

Approbation du PV des AG du 23 juin 2017 :

Aucune remarque n'a été faite sur le PV des 2 AG du 23 juin 2017. Il est adopté à l'unanimité.

Courriers :

Carte de remerciements d'Olivier PELLE.

Point sur les Adhésions :

En l'absence du responsable des adhésions, le président fait un point sur les adhésions au 05 septembre 2017. Nous avons déclaré 61 adhésions dont 46 arbitres en activité sur MAGIC. L'an passé nous étions 74 adhérents au 31 août 2016.

Etat financier :

Aimé BRAND fait un point détaillé de la situation financière au 05 septembre 2017 qui est saine.

Représentation aux 2 stages de la CDA du 09 septembre 2017 :

Un mail a été envoyé à l'ensemble des adhérents pour les informer que l'UNAF sera présente au stage annuel. La présentation de la SD Meurthe et Moselle sera faite par Pierre RENAUDIN et Sébastien DIETERLEN. Ils seront accompagnés par Kévin BRANGER. L'intervention se fera sur la sensibilisation des arbitres qui ne sont pas ou plus adhérents, de l'action qui a été faite par notre SD concernant les incivilités de la dernière saison en insistant qu'en cas d'agression l'ensemble des frais d'avocats est pris en charge dans sa totalité pour les arbitres qui sont à jour de cotisation.

Nous offrirons le café accompagné d'une part de brioche à l'ensemble des stagiaires du matin.

Une buvette sera mise en place pendant la pause des 2 stages.

Une gourde UNAF sera offerte aux adhérents 2016/2017 et aux nouveaux de la saison 2017/2018.

Etudes des devis et décisions pour l'organisation des 60 ans de notre amicale :

Plusieurs propositions de devis sont examinées. Le comité propose de laisser à la charge de l'adhérent et de sa conjointe la somme de 15 euros. Un menu enfant sera proposé. Les repas des quelques invités seront à notre charge. La proposition du restaurant de l'hippodrome a été retenue. Le président prendra contacte afin d'établir le menu et régler quelques points. Cette manifestation sera conviviale.

Préparation du Noël 2017 :

La date est fixée au 17 décembre 2017, à la salle Jean FERRAT à Villers les Nancy, à partir de 14 h 30. M. Bernard VALSAQUE est chargé de l'achat des jouets et des friandises. La souscription est reconduite, comme l'an passé, l'annonce d'un gagnant par carnet sera supprimée. La possibilité de changer la méthode de distribution des cadeaux par rapport à l'âge des enfants est à l'étude. L'animation se fera sous la forme de l'organisation d'un loto ou autres. Maxime COLIN se propose de contacter une association pour faire du maquillage. La diffusion d'un DVD est suspendue pour cette année.

Représentation aux différents examens de candidats de la S.C.A :

MM. AUBRY Lionel et RAMPON Patrice représenteront la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE lors des sessions de formation de la S.C.A Secteur Sud.

Information des équipes de football :

Maxime COLIN donne l'excellent résultat de notre équipe lors du challenge de la SR LORRAINE du 30 juin 2017. Elle s'est classée à la seconde place sur les 6 équipes engagées.

Maxime COLIN et Steven GILE seront les responsables de l'équipe et Lionel DRU sera le relais entre la SD et le COS Villers. Le 1^{er} entraînement s'est déroulé le lundi 04 septembre 2017, stade Roger BAMBUCK de Villers Les Nancy. Il est rappelé que les joueurs devront être à jour de cotisation pour le 30 septembre 2017. Passé ce délai, ils ne pourront plus participer aux activités de l'équipe jusqu'à la régularisation de leur adhésion. Les joueurs qui ne sont pas arbitres pourront intégrer l'effectif à condition d'être adhérent et de respecter nos devises de fairplay et de convivialité. Malheureusement, la seconde équipe est dissoute. Les joueurs de l'équipe 2 seront naturellement accueillis dans l'équipe 1. Il faudra penser à renouveler les ballons

Affaire juridique SD Meurthe et Moselle en cours :

Gautier LEGGERI et Bernard VALSAQUE font un point sur les affaires juridiques en cours.

Affaire CHER/ELHOUTI du 11 09 2016 : Dossier envoyé par Maître GASSE à Gauthier LEGGERI le 6 avril 2017.

Suite au classement sans suite du TGI d'Epinal, nous avons demandé à notre avocat de relancer le procureur. La réponse de ce dernier n'est pas encourageante dans la poursuite. Baptiste CHER va nous informer de sa décision de poursuivre. En tout état de cause, c'est l'UNAF national qui prendra la décision sur la suite à donner.

Affaire BRANGER/STEPHAN du 30 10 2016 : Affaire jugée ce jour par le TGI de Nancy. Le protagoniste a été condamné à 3 mois de prison avec sursis. Nous ne ferons pas appel du jugement. Les frais financiers ont été réglés. Affaire classée.

Affaire RAIWISQUE du 04 03 2017 : Mathieu RAIWISQUE a reçu des menaces de morts de la part de 2 joueurs. L'affaire a été jugée par la commission de discipline du 23 mars 2017. Ils ont été suspendu jusqu'au 31 juillet 2017. En attente de convocation du TGI de Nancy.

Affaire BENZID du 07 05 2017 : Mustapha BENZID a été menacé par un spectateur mais il n'a pas été agressé grâce à l'intervention des dirigeants des 2 clubs. Il a porté plainte. Le spectateur est identifié. Mustapha ne s'est pas présenté devant la commission de discipline et d'appel de la LGEF. Nous attendons la décision de l'UNAF National concernant ce dossier.

Site internet et page Facebook de la SD Meurthe et Moselle :

Les informations utiles, les procès-verbaux et photos sont mises en ligne régulièrement.

Le site Facebook, mis à jour régulièrement, compte à ce jour plus de 150 "amis".

Il souhaite notre investissement pour animer notre site.

Informations de la SR LORRAINE :

Dans un but de transparence, je vous fais parvenir l'ensemble des PV de la SR LORRAINE.

Le président fait un compte rendu de l'assemblée générale du 30 juin 2017. La dissolution de la SR LORRAINE a été actée à l'unanimité des présents. Lionel DRU a accompagné le Président de la SD MEURTHE ET MOSELLE.

En tant qu'ancien trésorier de la SR LORRAINE, il est soulagé car son honnêteté a été mise en doute, ce, malgré la justesse des comptes qui ont été vérifiés par Lionel DRU. De plus, le jour de l'AG du 30 juin, il a accepté que les comptes soient également vérifiés par Mme CHERFA et M. René BECKER. Il n'était pas obligé de le faire car aucun vérificateurs aux comptes ont été élus lors des 2 dernière Assemblées Générales de la SR LORRAINE.

Informations de la SR GRAND EST :

Dans un but de transparence, je vous fais parvenir l'ensemble des PV de la SR GRAND EST. Gauthier LEGGERI, présent lors de la dernière réunion de la SR GRAND EST, fait un compte rendu.

Le président fait un commentaire sur le PV de l'AG de la SR GRAND EST du 10 juin 2017.

Divers :

La préfecture nous a envoyé le récépissé d'envoi des nouveaux statuts, du PV des 2 assemblées du 23 juin et de la composition du comité.

Maxime COLIN demande de faire le point sur les indemnités des arbitres, à l'heure d'aujourd'hui nous ne sommes pas en position de lui répondre. Nous attendons des précisions.

MM. LEROY et BARBIER, remercient le président pour son invitation, suite à la proposition du comité, ils sont cooptés à l'unanimité des présents jusqu'au 30 juin 2018 et devront être élus lors de la prochaine AG de la SD MEURTHE ET MOSELLE.

Un tour de table est effectué, au cours duquel, chacun c'est exprimé.

Le Président remercie l'ensemble des membres pour leurs interventions et clôt cette 1^{ère} réunion du Comité en souhaitant un bon retour à tous.

La date de la prochaine réunion du comité est fixée **au mardi 14 novembre 2017, 18 h 30, salle Jacques SONNET** où, en lever de rideau, à partir de 17 h 00, nous ferons une mise sous plis des carnets de souscriptions.

Le Président de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE
Aimé BRAND

Le Secrétaire de la SD UNAF MEURTHE ET MOSELLE
Sébastien DIETERLEN